

Numéro	DL220105-PG01	 Illkirch-Graffenstaden
Nature de l'acte	Délibération	
Matière	Domaines de compétences par thèmes - Enseignement	
Objet	Modification du périmètre de la carte scolaire d'Illkirch-Graffenstaden	

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 20 janvier 2022 à l'Illiade

L'an deux mil vingt-deux le vingt janvier à 19 heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Illiade - en session ordinaire - sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

Etaient présents :

PHILIPPS Thibaud, Maire, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, COMBET-ZILL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, Adjoints, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, HEIM Valérie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DABYSING Davina, RINKEL Marie, FROEHLY Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEU Rémy, FRUH Marie-Josée, Conseillers

Etaient excusés :

- Madame Elisabeth DREYFUS ayant donné procuration à Madame Dominique MASSÉ-GRIESS
- Monsieur Ahmed KOUJIL ayant donné procuration à Madame Lisa GALLER
- Madame Stéphanie CLAUS ayant donné procuration à Madame Dominique MASSÉ-GRIESS
- Monsieur Arnaud DESCHAMPS ayant donné procuration à Madame Bénédicte LELEU
- Monsieur Soufiane KOUJIL ayant donné procuration à Madame Davina DABYSING

Nombre de conseillers présents :	30
Nombre de conseillers votants :	35
Date de convocation et affichage :	14 janvier 2022
Date de publication délibération :	25 janvier 2022
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	25 janvier 2022

Numéro	DL220105-PG01	1/2
Matière	8.1. Domaines de compétences par thèmes - Enseignement	

III. ENFANCE – JEUNESSE – SPORT

1. MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE DE LA CARTE SCOLAIRE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Vu les articles L131-5 et L212-7 du Code de l'Éducation ;

Vu l'article L2120-30 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du 27 novembre 2014 portant modification des périmètres scolaires ;

Considérant qu'il est de la responsabilité de la commune de fixer le périmètre scolaire sur le territoire qui lui est propre ;

Considérant qu'au cours de l'année scolaire 2021-2022 sont apparues des irrégularités territoriales en matière de sectorisation scolaire qu'il convient de corriger afin de garantir une répartition propice à un apprentissage de tous les enfants dans les meilleures conditions,

Considérant par ailleurs la localisation du projet immobilier sur l'ancien site industriel Huron et les inscriptions de la carte scolaire actuelle,

Il est proposé :

- De procéder à des ajustements du périmètre des écoles maternelle et élémentaire Nord en y intégrant les rues et portions de rues suivantes :
 - o Rue de la Niederbourg : numéros pairs et impairs actuellement au secteur « Vergers »
 - o Avenue Jean Jaurès : numéros pairs et impairs
 - o Route de Lyon : numéros impairs du 49 au 75
 - o Rue Vincent Scotto : numéros impairs

- De rattacher la nouvelle rue « Unsri Fabrick » au périmètre du groupe scolaire Sud, étant précisé que les élèves suivant une scolarité en bilingue français / allemand seront accueillis dans les écoles maternelle et élémentaire Libermann et que les élèves scolarisés en monolingue seront accueillis au sein du groupe scolaire Sud.

Ces modifications seront effectives à partir du 1^{er} septembre 2022.

Numéro	DL220105-PG01	2/2
Matière	8.1. Domaines de compétences par thèmes - Enseignement	

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **d'approuver le rattachement des rues et portions de rues susmentionnées aux écoles maternelle et élémentaire Nord ;**
- **d'approuver le rattachement de la rue « Unsri Fabrick » au groupe scolaire Sud en monolingue et au secteur Libermann en bilingue ;**
- **de procéder à l'actualisation de la carte scolaire en conséquence.**

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
adopte la présente délibération.**

Pour : 29 PHILIPPS Thibaud, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, DREYFUS Elisabeth, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, COMBET-ZILL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DABYSING Davina, RINKEL Marie, KOUJIL Soufiane, FRUH Marie-Josée, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEU Rémy

Abstentions : 6 FROEHLY Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, DESCHAMPS Arnaud

Pour extrait conforme

**Le Maire
Thibaud PHILIPPS**

